



Syndicat du bassin de l'Oudon

Rapport d'activités 2020

Validé par le Comité syndical le 19 mai 2021

Le territoire

Le Syndicat du bassin de l'Oudon intervient sur l'ensemble du bassin versant de l'Oudon.

Au 1^{er} janvier 2020, ses membres sont :

Les Communautés de communes du Pays de Craon, de la Roche aux Fées, de Châteaubriant-Derval, de l'Anjou Bleu, des Vallées du Haut Anjou ;

Les Communautés d'agglomération de Laval et de Vitré ;

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du centre ouest Mayennais ;

La commune de Peuton.

Syndicat du bassin de l'Oudon Collectivités adhérentes et territoire d'intervention au 1er septembre 2020



- Villes principales
- Bassin versant de l'Oudon : territoire d'intervention
- Cours principal de l'Oudon
- Affluents principaux de l'Oudon



Les compétences du Syndicat

Les compétences du socle commun du syndicat sont les suivantes :

- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- la défense contre les inondations ;
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;
- l'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques ;
- la lutte contre les pollutions diffuses, hors assainissement non collectif ;
- la gestion quantitative de la ressource ;
- l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans le bassin de l'Oudon.

Le syndicat exerce ainsi la compétence GEMAPI (constituée des alinéas 1°, 2°, 5° et 8° de l'article L. 211-7 du code de l'environnement) et est la structure porteuse de la commission locale de l'eau (CLE) du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin de l'Oudon.

Les collectivités membres du syndicat peuvent par ailleurs lui confier les compétences suivantes, indépendamment du socle commun :

- Le ruissellement rural et la lutte contre l'érosion,
- La coordination des actions en faveur de la biodiversité (trame verte et bleue),
- La coordination des actions en faveur de la préservation et la valorisation du bocage.

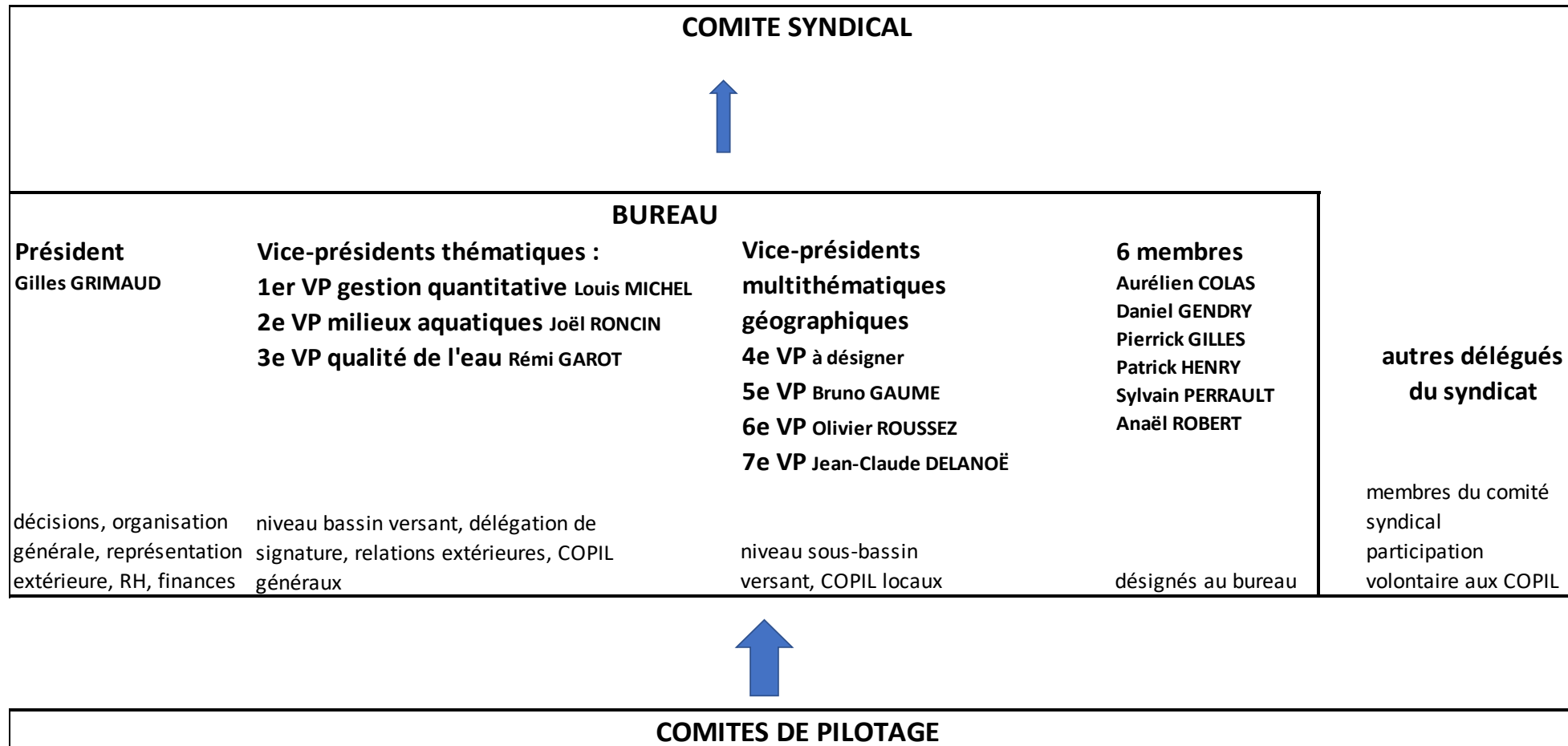


Gouvernance

Le Syndicat se compose de 53 membres titulaires et 53 suppléants élus par les structures membres.

L'assemblée a été renouvelée et installée le 25 septembre 2020

Monsieur Gilles GRIMAUD a été réélu à la Présidence

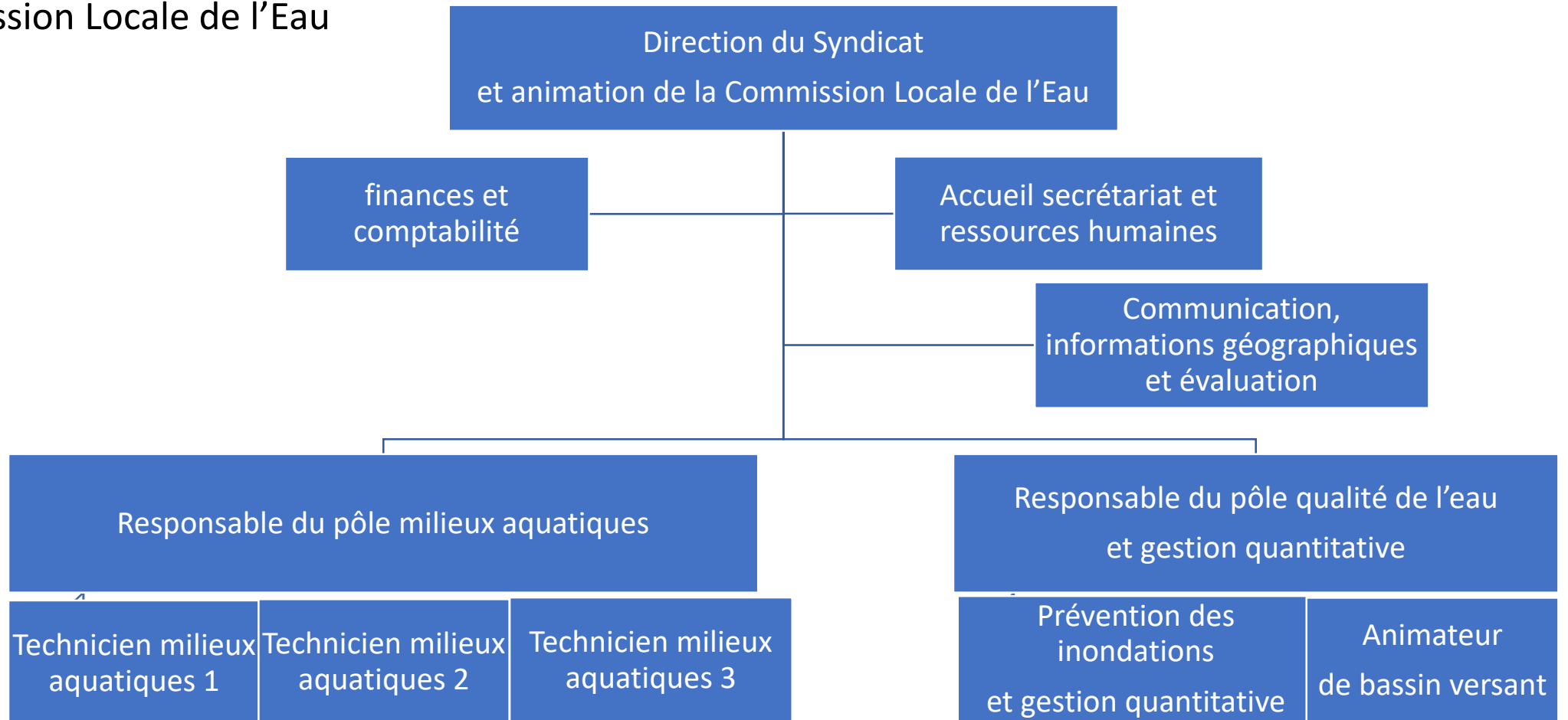


composés des élus (délégués du syndicat) ; partenaires : Etat, Agence de l'eau, Région, Départements ;
chambres consulaires ; associations ; riverains, propriétaires, exploitants concernés

Équipe administrative et technique

En 2020 => 11 Équivalents Temps Pleins

- 1 ETP prévention des inondations,
- 5 ETP milieux aquatiques et ouvrages hydrauliques
- 3 ETP qualité de l'eau et gestion quantitative de la ressource
- 2 ETP Commission Locale de l'Eau





Signature du premier contrat territorial « eau » multithématique

Le 10 septembre à Craon, signature du premier Contrat Territorial Eau multithématique du bassin versant de l'Oudon, pour la restauration des milieux aquatiques, la qualité des eaux et la gestion quantitative de la ressource



Signature du CT'Eau sur le site de la rivière de contournement du moulin de Craon



Prévention des inondations

GESTION DES OUVRAGES DE RALENTISSEMENT DYNAMIQUE DES CRUES



15 barrages écrêteurs de crue + 1 digue

45 000€TTC d'opérations d'entretien courant, de maintenance et de réparation

5 visites techniques approfondies réalisées

18 demi-journées de surveillance d'ouvrages

5 évènements pluvieux (01/02 -01/03-05/03-15/05- 23/12). Tertre à Mée (53) : première mise en eau complète le 06/03/2020. Pas de dommages importants sur bassin versant

5 ouvrages supplémentaires équipés de sondes de mesures de niveau d'eau

REDUCTION DE LA VULNERABILITE AUX INONDATIONS

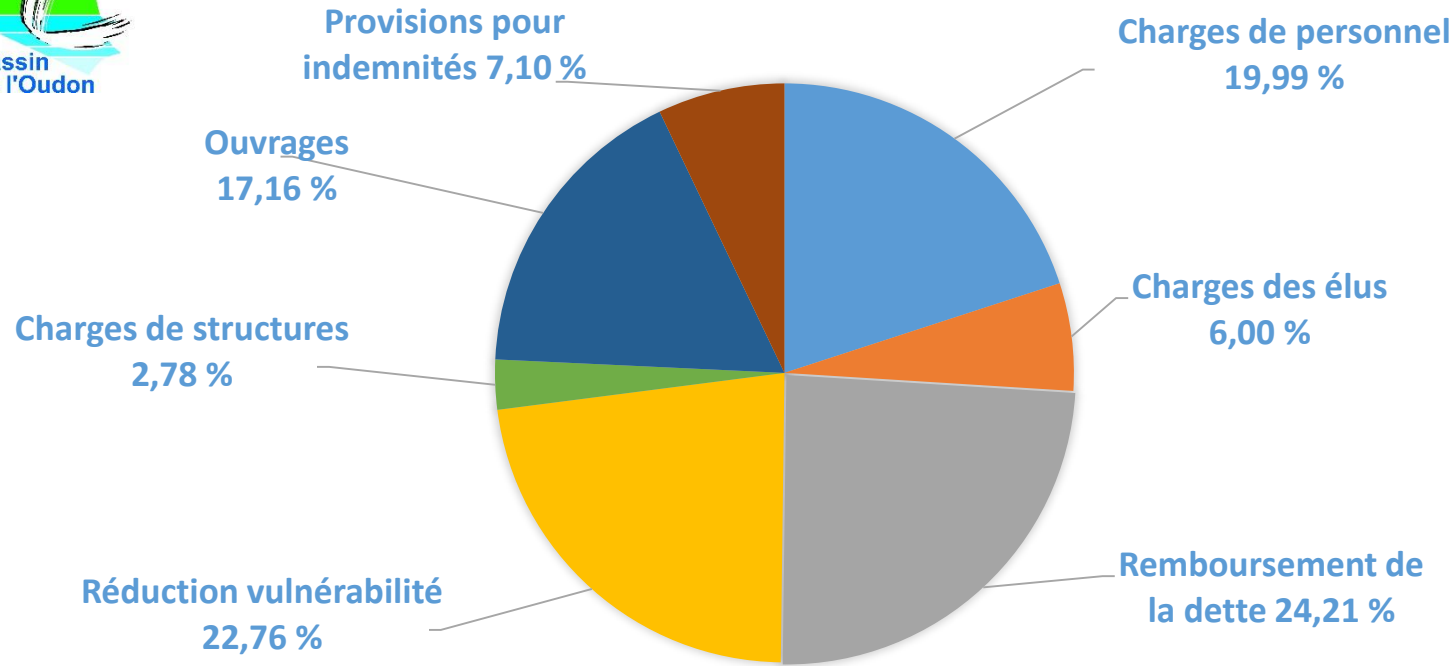


- Travaux aux Grandes Gauteraies à Marans (Segré-en-Anjou Bleu)
- 3 études sur l'Uzure à Ballots, Gastines, St Michel de la Roë (état des lieux – diagnostic)
- Etude sur le ruisseau de l'Ardonnière dans le bourg de Loiron (état des lieux – diagnostic)
- Etude du Moulin Neuf à Ballots



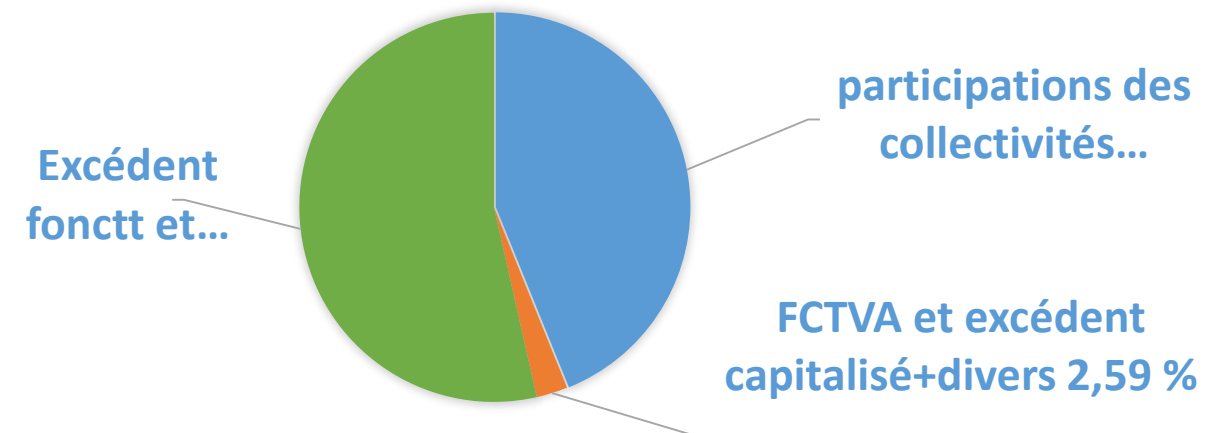
SERVICE INONDATIONS

BILAN DÉPENSES RÉELLES 2020 = 281 875,20 €



Dépenses et recettes réelles du service inondations

SERVICE INONDATIONS
BILAN DES RECETTES REELLES 2020 = 425 350,08 €





Gestion des milieux aquatiques

Entretien des cours d'eau

Enlèvement d'embâcles

- Enlèvement d'embâcles dans les ouvrages :
- Craon,
- Cossé,
- Bouche d'Uzure,
- Verger,
- Marans,
- Chazé sur Argos,
- Loiré,
- Bourg d'Iré,
- Court Pivert,
- Moulin sous la Tour,
- Nyoiseau



Embâcle au Vieux pont de Nyoiseau



Embâcle sur l'Oudon

Sensibilisation et conseil auprès des riverains qui sont responsables de l'entretien des berges

Restauration de la végétation des berges

Restauration de la végétation des berges – 7,3 km de cours d'eau

- Site du Moulin des Planches (Uzure – Niafles)
- Site du Moulin David (Uzure – Craon)
- La Pelleterie (Ballots)
- Le Ruthor (Bouillé-Ménard)
- La Mée (Ballots)
- Le Ruisseau de l'étang Chazé (Chazé Henry)
- L'Argos (Challain la Potherie)
- Le Misengrain (Nyoiseau)



Restauration des cours d'eau - Morphologie du lit mineur

Restauration de niveau R1 (diversification des habitats) - 4340 ml

- Pelleterie (Ballots)
- Mée (Ballots)
- Argos (Challain la Potherie)



Restauration de la Pelleterie

Restauration de niveau R2 (recharge de granulats) – 400 ml

- Misengrain (Nyoiseau –Segré en Anjou Bleu)

Restauration de niveau R3 (reméandrage) – 400 ml

- Ruthor (Bouillé Ménard)



Avant

Le Ruthor à Bouillé Ménard

Après

Restauration de la continuité écologique

Réalisation de 2 rivières de contournement
d'ouvrages classés en liste 2



*Rivière de contournement du Verger
à Craon (Oudon)*



*Rivière de contournement
du Bourg de Craon (Oudon)*

Restauration de la continuité écologique

Effacement d'ouvrages



Effacement du seuil de la Pinsonnaie sur le Misengrain (Nyoiseau – Segré en Anjou Bleu) et création d'un radier



Effacement du clapet des Basses Molières sur la Pelleterie (Ballots)

Nombre d'ouvrages effacés

3

Libre écoulement restauré

2 300 ml



Restauration de la continuité écologique

Etudes préalables en cours

Cours d'eau	Classement	Ouvrage concerné par l'étude	avancement
Oudon	Liste 1/ZAP Anguille	Barrage de Nyoiseau	PRO
Oudon	Liste 2	Moulin de Courbure	AVP
Oudon	Liste 2	Moulin de l'Isle	AVP
Affluent du Chéran		Etang des Hunaudières	AVP
Verzée	Liste 1 /ZAP Anguille	Moulin de la Pommeraye	Scénario
Verzée	Liste 1 /ZAP Anguille	Moulin Acre	Scénario

Cours d'eau	Classement	Ouvrage concerné par l'étude	avancement
Oudon	Liste 2	Moulin de la Viallière	Scénario
Oudon	Liste 2	Moulin de Bouche d'Uzure	Scénario
Oudon	Liste 2	Moulin de la Roche	Scénario
Oudon	Liste 2	Moulin Neuf	Suivi
Oudon	Liste 2	Moulin Martin	Etat des lieux
Pelleterie		Moulin Neuf (Ballots)	Scénario

Préservation et restauration des zones humides

Entretien de zones humides

- Zone humide de la Gravelle (pâturage et débroussaillage)



Entretien de la zone humide du Syndicat à La Gravelle

Création de 2 mares

- 1 sur le Ruthor (Bouillé Ménard)
- 1 sur le Misengrain (Nyoiseau – Segré en Anjou Bleu)

Restauration de zones humides

- Restauration zone humide du Bois 1 (Noyant la Gravoyère – Segré en Anjou Bleu)



Travaux de restauration de la zone humide du Bois 1



Suivi de la biodiversité et suivi hydrobiologique

Suivi de la biodiversité

- Suivi des mares publiques
- Suivi du site de la Gravelle
- Suivi des bivalves (moules d'eau douce)
- Mise en œuvre du plan national d'actions (PNA) pour les odonates



Agrion de mercure



Moules d'eau douce inventoriées sur l'Oudon

Suivi hydrobiologique

- Pêches scientifiques (IPR) : Mée, Pelleterie, Ruthor, Nymphe, Oudon, Hommée
- Macro-invertébrés (I2M2) : Mée, Pelleterie, Ruthor, Nymphe, Oudon, Hommée



Lutte contre les espèces invasives

Arrachage manuel de la jussie en juillet et septembre 2020.

La colonisation par la jussie est stable et maîtrisée sur l'Oudon non domanial et le Courgeon.

Par contre elle est en progression sur les étangs (Saint Jacques à Pouancé).

La Crassule de Helms ne s'est pas développée sur l'étang de la Corbinière à Noyant la Gravoyère.



Arrachage manuel de la Jussie sur le Courgeon au Lion d'Angers

Lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants (RAE) en partenariat avec Polleniz et la FDGDON 49

Action de piégeage collectif sur l'Hière (Mée – Chérancé)

Achat de cages-pièges

Participation aux réunions avec les piégeurs

Versement d'une prime à la capture

	Année 2020
Nombre de RAE capturés	6 331



Les ouvrages hydrauliques



Réfection, maintenance, entretien et gestion

Application du règlement de gestion des vannages (S.A.G.E.)

- Fermeture à partir du 12 mars 2020
- Ouverture à partir du 8 décembre 2020

Maintenance et entretien des ouvrages

Diverses interventions

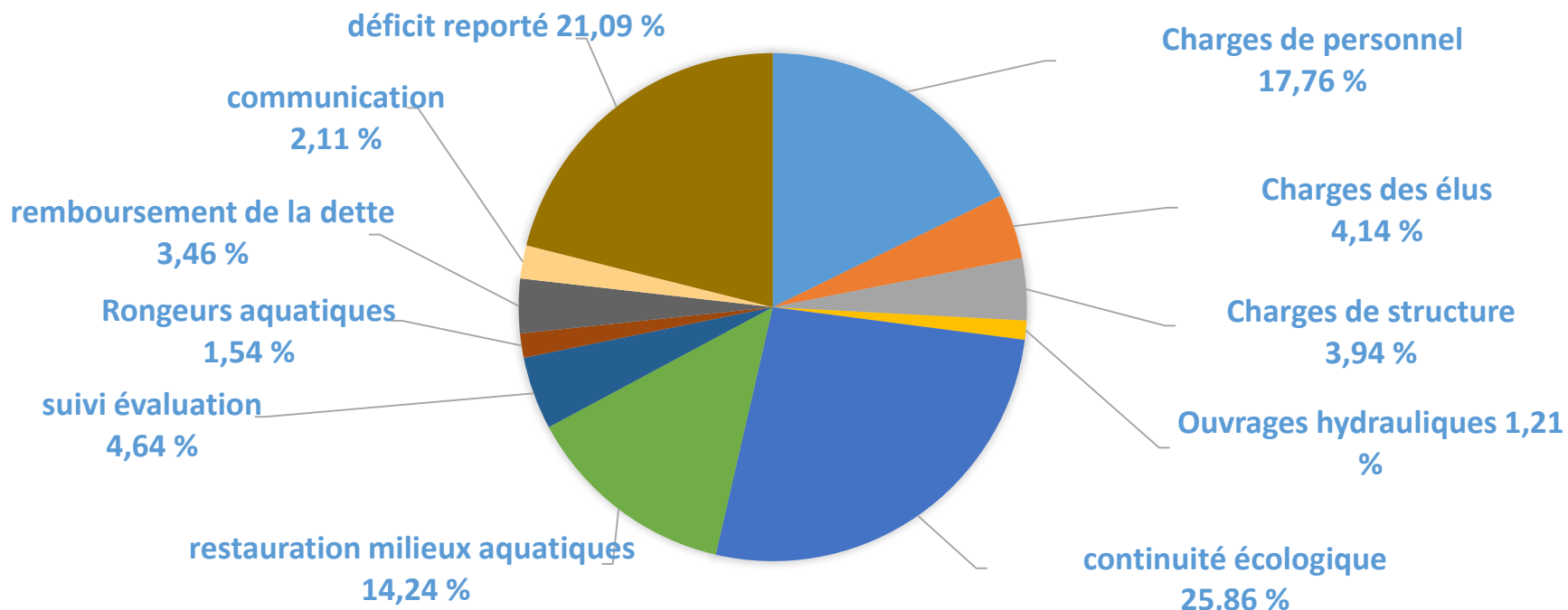
(pannes électriques, changement de joints de vérin, réglages temporisation, entretien des abords...) :

- Moulin de 13 Vouges (Oudon – Bouchamps les Craon)
- Clapet du Verger (Oudon - Craon)
- Clapet du Bourg de Craon (Oudon - Craon)
- Renazé (Chéran)
- Passerelle du barrage d'Orveau (Oudon - Segré en Anjou Bleu)
- Moulin de Basset (Verzée - Segré en Anjou Bleu)
- Moulin de la Roche (Verzée - Segré en Anjou Bleu)
- Moulin du Bourg d'Iré (Verzée - Segré en Anjou Bleu)
- Moulin de la Pommeraye (Verzée - Segré en Anjou Bleu)
- Clapet de l'Hommelaie (Argos – Chazé sur Argos)



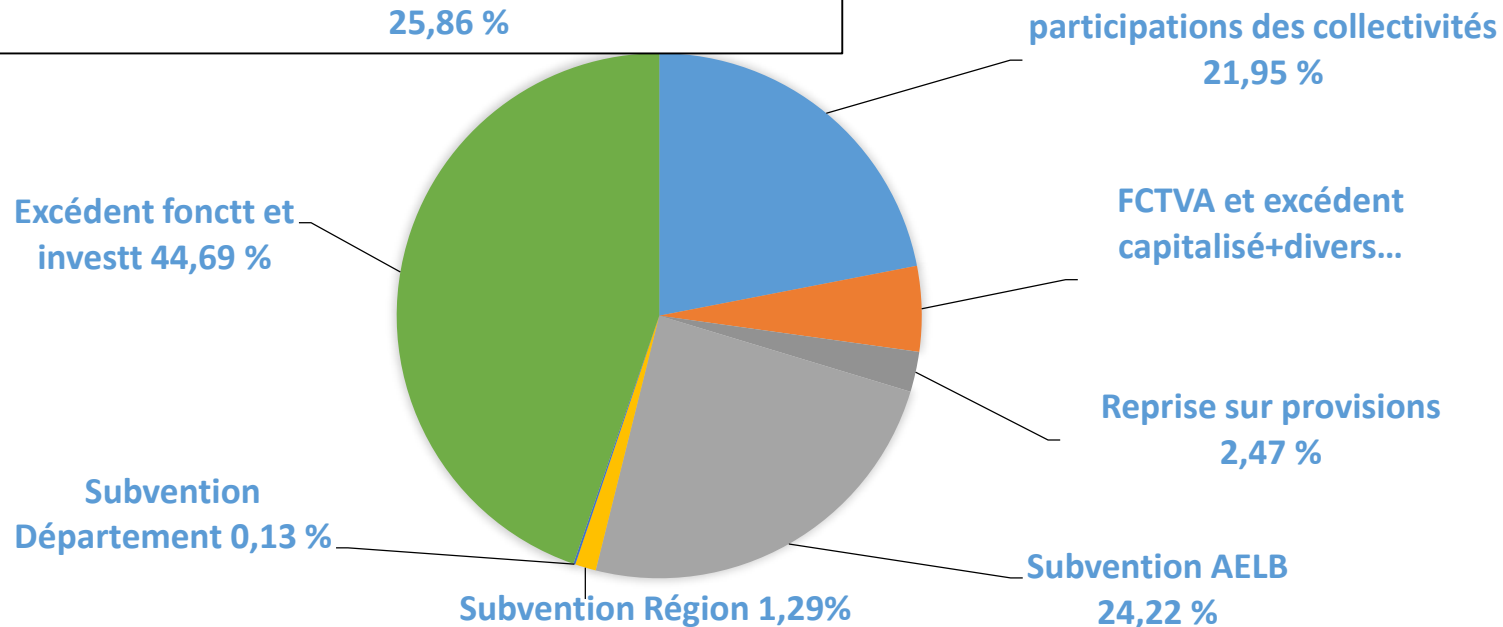
Clapet du Bourg de Craon

SERVICE MILIEUX AQUATIQUES
BILAN DEPENSES 2020 = 1 126 868,09 €



Dépenses et recettes réelles
service milieux aquatiques et ouvrages hydrauliques

SERVICE MILIEUX AQUATIQUES
BILAN RECETTES 2020 = 2 193 347,76 €





Amélioration de la qualité de l'eau et gestion quantitative de la ressource



Actions non agricole



- Charte jardinereries et paysagistes :

Enquête approfondie auprès de 11 jardinereries engagées dans la charte pour évaluer le passage au 0 phytos pour les particuliers

Etude des possibilités d'évolution de la charte pour améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau

- Gestion de la ressource en eau

Suivi des études des départements 49 et 53 sur la gestion quantitative de la ressource eau

Poursuite de l'expérimentation sur l'étang de St Aubin pour le soutien d'étiages

Participation au groupe Infiltr'eau en Mayenne



Actions agricoles

Poursuite des suivis/conseils auprès des exploitants engagés dans des diagnostics conseils et des accompagnements spécifiques : 120 rencontres réalisées avec les conseillers agricoles

Construction et passation de 4 marchés publics pour réaliser les diagnostics et accompagnements agricoles du nouveau programme d'actions.

9 prestataires retenus, 31 agriculteurs engagés et 3 groupes créés

Accompagnement de 56 agriculteurs engagés en MAEC



Actions agricoles

Mise en place d'une **base de données agricoles en ligne** pour faciliter le suivi des conseils :

- Construction d'un questionnaire partagé avec les partenaires
- Développement de l'outil web utilisé par les conseillers agricoles pour les diagnostics et suivis

Construction et mise en œuvre des **programmes d'actions sur 3 captages souterrains sensibles aux nitrates**: Eperonnière, Fauvières, Chalonge:

- déjà **12 agriculteurs engagés**
- **13 mesures de reliquats azotés réalisées**



Limitation des transferts

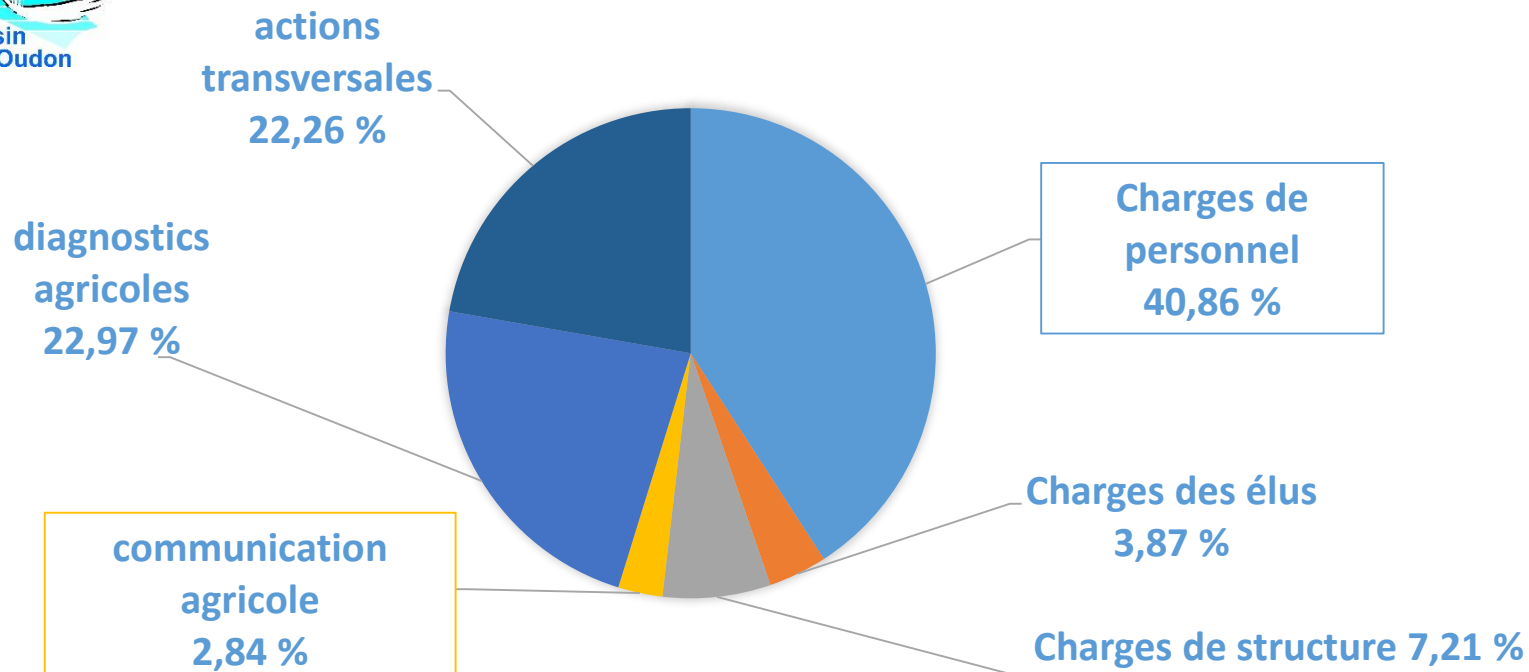


- 17,3 km de haies plantées aidées via le Syndicat sur le territoire Anjou Bleu Communauté sur l'hiver 2019-2020
- 3 expérimentations Paiement pour Services Environnementaux en cours:
 - Les fonds de vallées de l'Oudon de Châtellais à Bouchamps les Craon (PSE public, porté par le Bassin de l'Oudon)
 - Captage prioritaire de Chalonge (PSE public, porté par le SMG35),
 - LabPse sur la Communauté du Pays de Craon (PSE privé, porté par le Gal SudMayenne)



SERVICE QUALITE QUANTITE

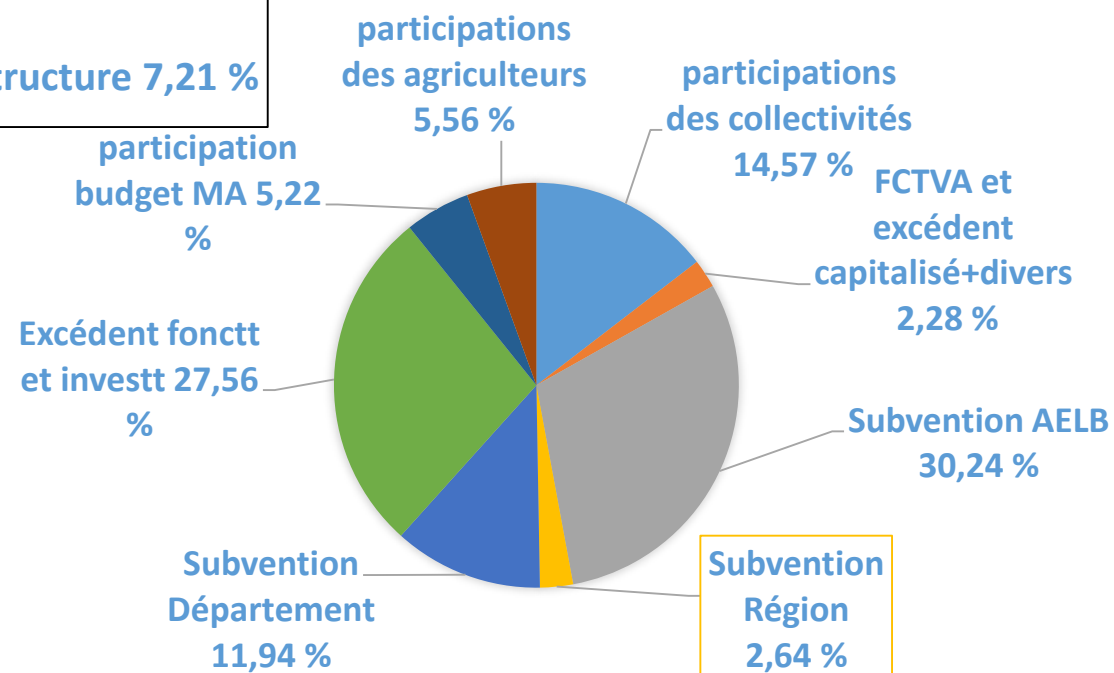
BILAN DEPENSES 2020 = 344 334,28 €



Dépenses et recettes réelles du service qualité de l'eau et gestion quantitative

SERVICE QUALITE QUANTITE

BILAN RECETTES 2020 = 574 899,51 €





Animation de bassin versant



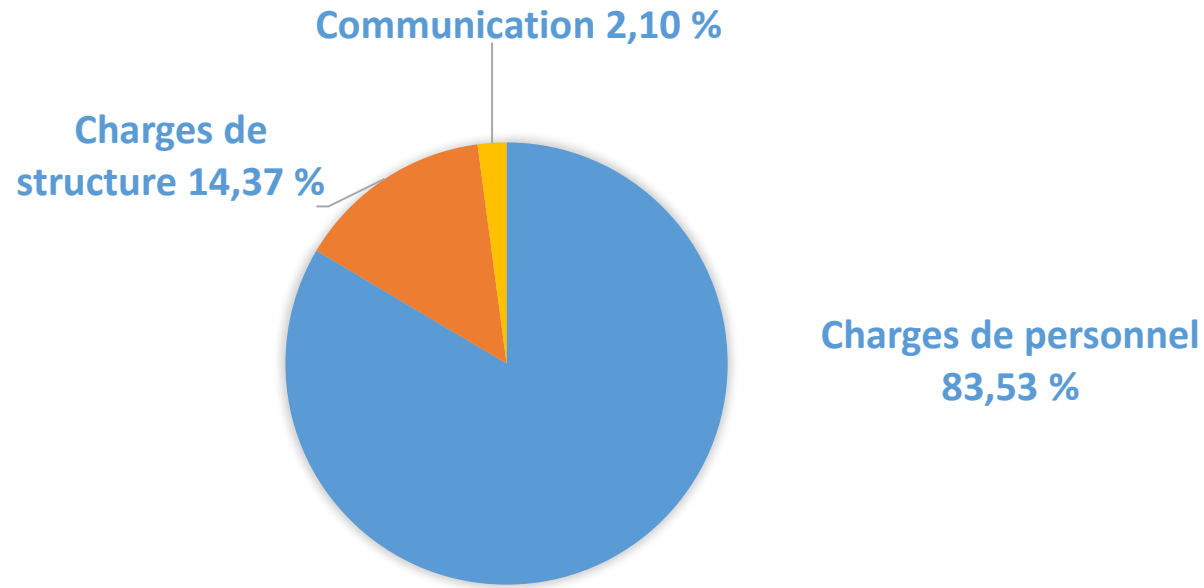
Commission Locale de l'Eau

Les réalisations de la C.L.E. sont détaillées dans un rapport annuel spécifique (sur www.bvoudon.fr)

Synthèse pour 2020 :

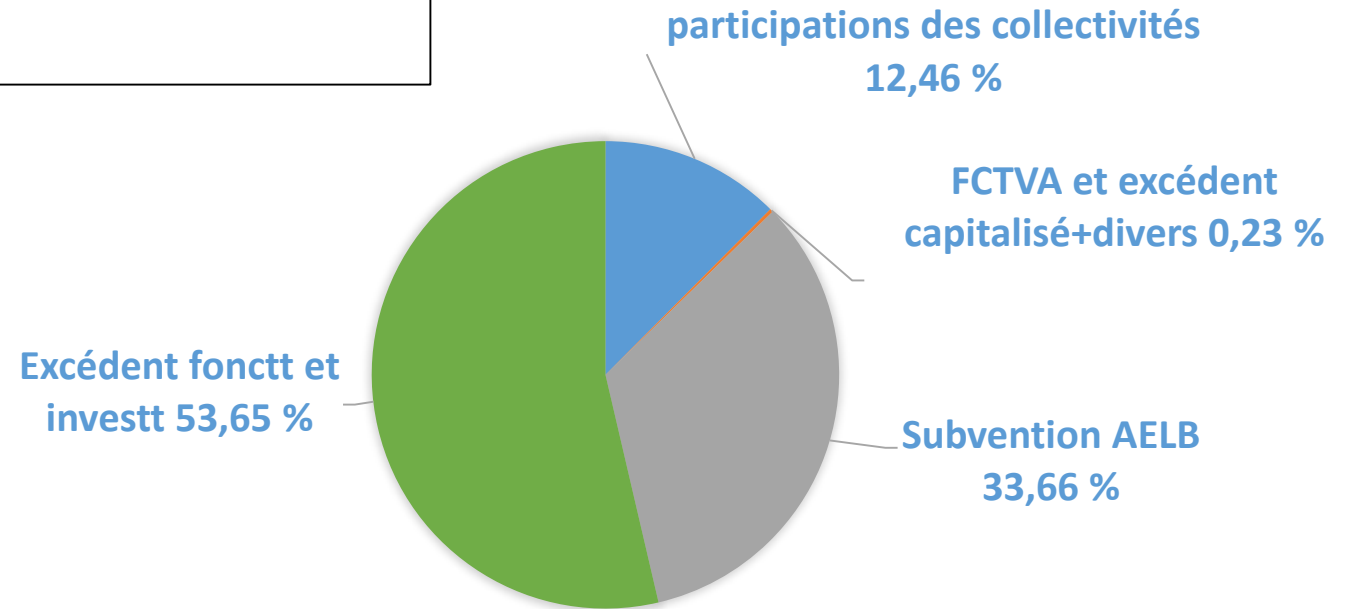
- l'installation de la C.L.E. a été reportée à 2021 – les animations ont été annulées
- Participation au projet de la Région « Life Revers'eau »
- Poursuite de la newsletter Inf'eau Oudon web et administration du site www.bvoudon.fr
- Suivi de la mise en œuvre du S.A.G.E. et évaluation de la gestion de l'eau
- Analyse de dossiers d'autorisation ICPE ou Loi sur l'eau pour avis
- Avis sur les zonages des gestion quantitative de la ressource en eau et engagement dans un PTGE : projet de territoire pour la gestion de l'eau
- Collaboration pour un questionnaire sur les prélèvements sur le bassin versant de l'Oudon amont

SERVICE C.L.E.
BILAN DEPENSES REELLES 2020 = 142 421,22 €



Dépenses et recettes réelles du service C.L.E.

SERVICE C.L.E.
BILAN RECETTES REELLES 2020 = 274 807,74 €





Programme LIFE REVERS'EAU sur le CHERAN

- Le Syndicat du bassin de l'Oudon est bénéficiaire associé de la Région des Pays de la Loire dans le cadre du LIFE REVERS'EAU
 - ⇒ Fonds Européens LIFE (instrument financier pour l'environnement)
 - ⇒ pour le retour au bon état des eaux
 - ⇒ Projet porté par le syndicat sur les 2 masses d'eau du Chéran amont et aval
 - ⇒ Lever les freins aux actions de retour au bon état des eaux (sociologie, mobilisation et participation pour permettre la réalisation de travaux sur les milieux aquatiques, le bocage, l'infiltration de l'eau...)



Communication, sensibilisation

Animations reportées en 2021

4 Panneaux pédagogiques

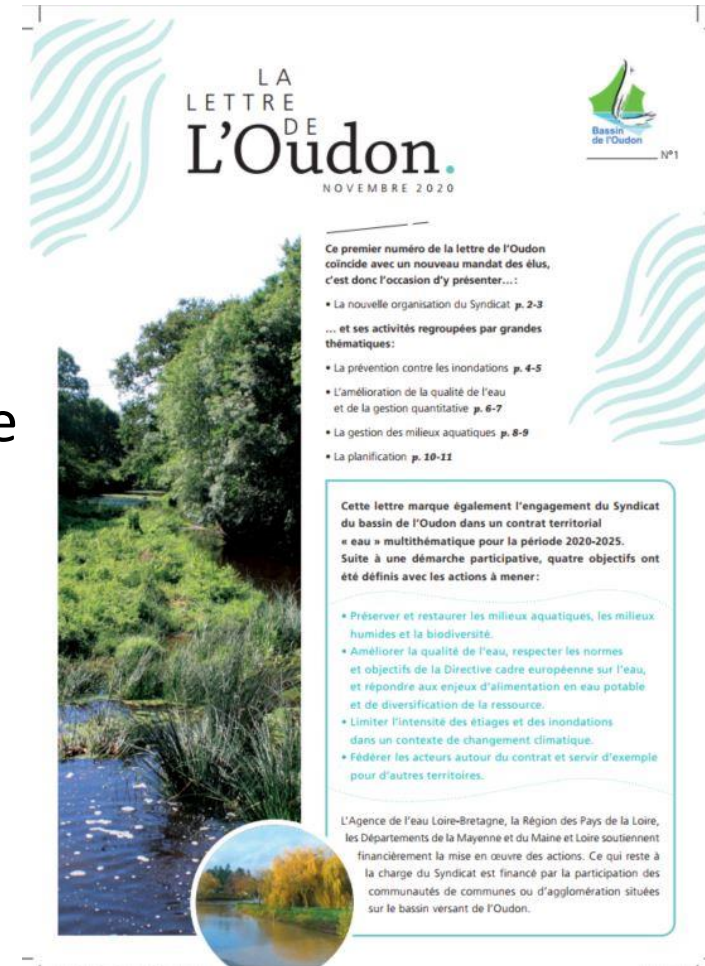
Zones humides de Peuton et de Cossé, Reméandrage à Livré la Touche

Articles et lettre

- Edition de la 1^{er} Lettre de l'Oudon – distribuée dans 40 000 foyers
- Articles de presse et dans les bulletins des communes

Vidéos

- Création de vidéos pour les réseaux sociaux : présentation des travaux
- Prise de vues par drone vidéos et photos pour supports de communication



Ce premier numéro de la lettre de l'Oudon coïncide avec un nouveau mandat des élus, c'est donc l'occasion d'y présenter...

- La nouvelle organisation du Syndicat p. 2-3
... et ses activités regroupées par grandes thématiques:
- La prévention contre les inondations p. 4-5
- L'amélioration de la qualité de l'eau et de la gestion quantitative p. 6-7
- La gestion des milieux aquatiques p. 8-9
- La planification p. 10-11

Cette lettre marque également l'engagement du Syndicat du bassin de l'Oudon dans un contrat territorial « eau » multithématique pour la période 2020-2025. Suite à une démarche participative, quatre objectifs ont été définis avec les actions à mener:

- Préserver et restaurer les milieux aquatiques, les milieux humides et la biodiversité.
- Améliorer la qualité de l'eau, respecter les normes et objectifs de la Directive cadre européenne sur l'eau, et répondre aux enjeux d'alimentation en eau potable et de diversification de la ressource.
- Limiter l'intensité des étiages et des inondations dans un contexte de changement climatique.
- Fédérer les acteurs autour du contrat et servir d'exemple pour d'autres territoires.

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région des Pays de la Loire, les Départements de la Mayenne et du Maine et Loire soutiennent financièrement la mise en œuvre des actions. Ce qui reste à la charge du Syndicat est financé par la participation des communautés de communes ou d'agglomération situées sur le bassin versant de l'Oudon.

Vues aériennes et vidéos

- Passage d'un drone sur trois sites
 - A Athée : restauration de la continuité écologique
 - A St Gemmes d'Andigné : zone humide restaurée avec mare et frayère, présence des arbres à crues
 - Ouvrage du Tertre, surstockage des inondations : vide et en eau (photos↓)



Communication agricole auprès du grand public

Expo photo « Ici coule l'Oudon » en itinérance dans les communes depuis juin 2019 jusqu'à aujourd'hui :

Itinérance 2020 :

- Loiron-Ruillé
- Pouancé
- Cossé-le-Vivien
- Renazé
- Erdre-en-Anjou
- Rannée
- Combrée
- Saint erblon
- Segré
- Craon
- Le Lion d'Angers
- Soudan



L'exposition tourne toujours dans les communes du territoire, les évènements clés sont privilégiés (festival, foire, comice agricole) en fonction de la crise sanitaire.

Les arbres à crues



- Dans la zone humide de l'Homme à Ste Gemmes d'Andigné
- 4 repères de crues originaux : 1995, 2001, PPRI 100ans, flottant
- Sensibiliser au risque d'inondations en zone urbanisée et au rôle des zones humides.
- Œuvre d'art de Vincent TETU.
- Maîtrise d'œuvre syndicat
- Maîtrise d'ouvrage communale



Des résultats qui s'affichent

Résultats des suivis hydrobiologiques

Les Nymphes et ses affluents, un réservoir biologique à préserver



Le ruisseau des Nymphes héberge des espèces emblématiques, comme le Chabot, la Lamproie de Planer, et des espèces plus communes comme le Vairon et le Goujon. Cette biodiversité classe les Nymphes en réservoir biologique, au sens de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques.

Le ruisseau a fait l'objet de travaux de restauration en 2004 avec l'aménagement de 50 radiers et l'introduction de la Truite fario. Depuis, un suivi régulier est réalisé.

Les dernières observations de décembre 2020 confirment la présence de la truite et l'utilisation des radiers aménagés pour le frai.



2004



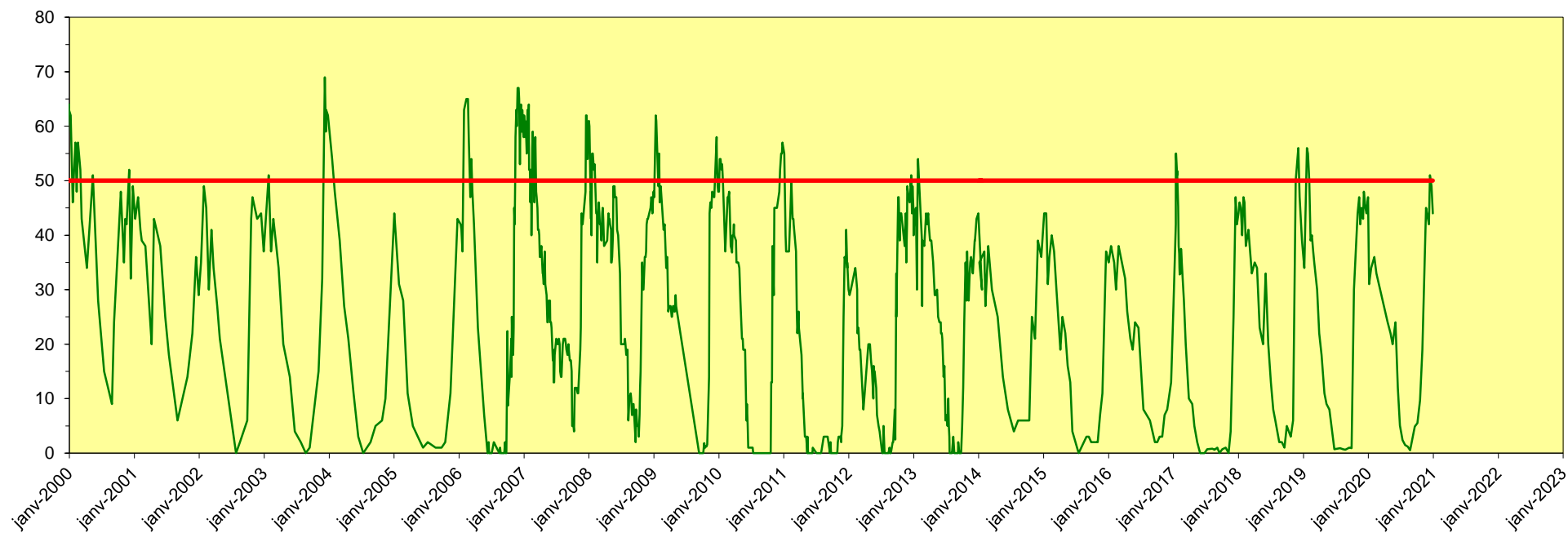
2020

Radiers aménagés



Le ruisseau des Nymphes est classé en réserve de pêche.

Evolution des teneurs en nitrates de l'OUDON à SEGRE (en mg/l) 2000-2020





EVOLUTION DE LA QUALITE DES COURS D'EAU (SEQ EAU) PESTICIDES

2008-2010



2011-2013



2014-2016



2017 -2019



Classes de Qualité PESTICIDES TOTAUX

(concentration en µg/l) :

- Mauvaise (>5 µg/l)
- Médiocre (3,5 à 5 µg/l)
- Moyenne (2 à 3,5 µg/l)
- Bonne (0,5 à 2 µg/l)
- Très bonne (<0,5 µg/l)

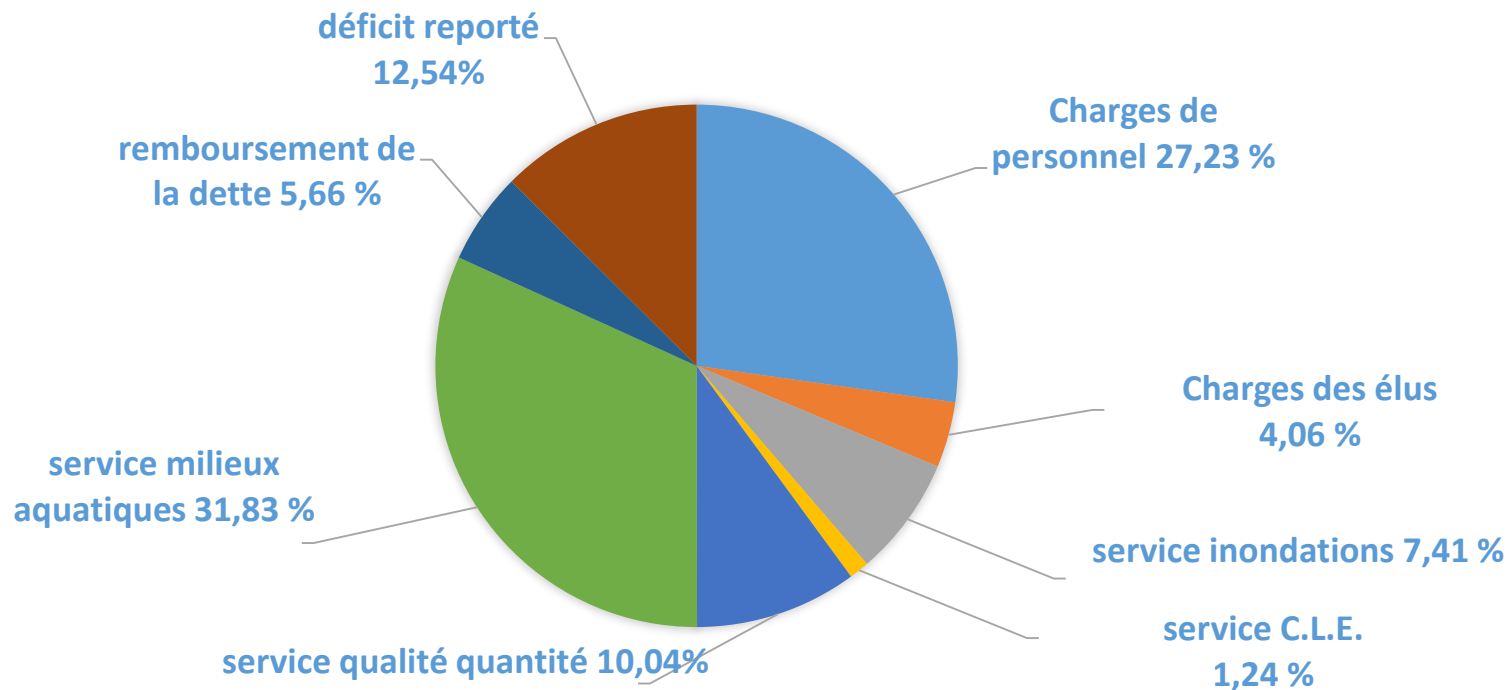
← Pas de seuil DCE

0 5 10 15 20 km



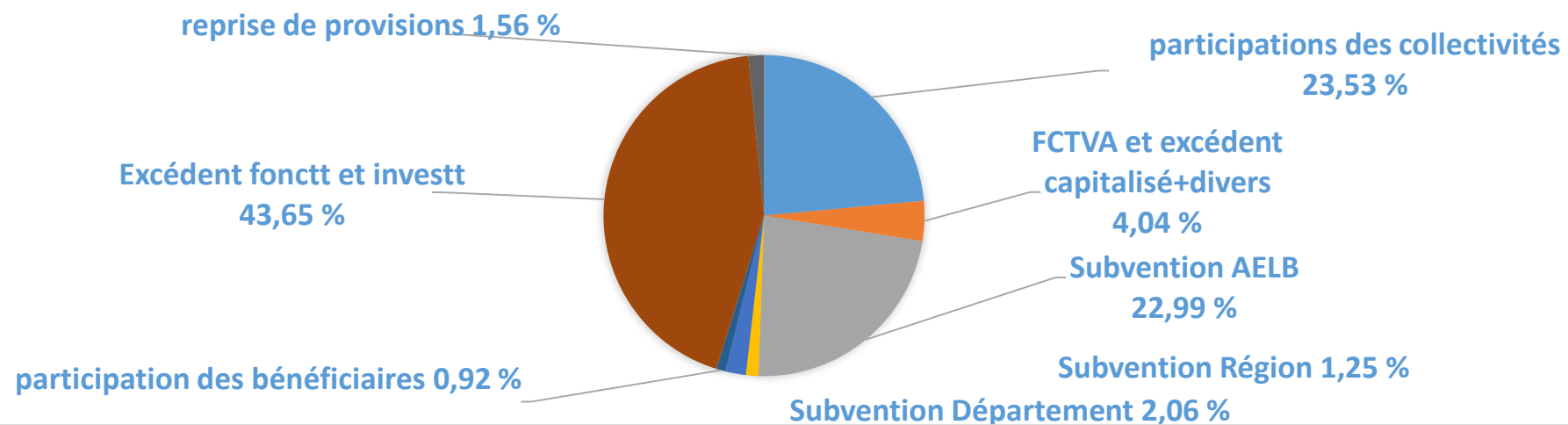
Commission locale de l'eau
IGN 2004© - BD Carthage®
Licenses 2004/CUDX.0703
Reproduction et diffusion interdites - Juillet 2017

DEPENSES REELLES AGREGÉES 2020 = 1 895 498,79 €



Synthèse des budgets

RECETTES REELLES AGREGÉES 2020 = 3 468 405,09 €





Pour en savoir plus sur les activités et les résultats :

www.bvoudon.fr